

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Contribution d'Accomplir au bilan d'étape de la concertation sur la rénovation des Halles (18/09/07)

Le texte « Bilan d'étape de l'avancement du projet » qui a été diffusé par la Ville à l'occasion de la réunion plénière du Comité permanent de concertation du 18 septembre 2007 et sert de référence au présent texte est consultable sur le site www.accomplir.asso.fr, rubrique « Nos dossiers », puis « Rénovation du quartier des Halles », à la date du 18/09/07.

*

L'association Accomplir partage, dans l'ensemble, le bilan d'étape de l'avancement du projet de rénovation des Halles qui a été présenté le 18/09/07. Elle tient en revanche à exprimer son profond désaccord sur l'un des chapitres de ce bilan, celui qui concerne la rénovation du Jardin des Halles :

- le bilan d'étape donne la fausse impression qu'il y a un accord des associations sur l'essentiel alors que c'est exactement le contraire puisque les associations n'ont cessé de contester le projet de jardin que la Ville essaie d'imposer depuis juin 2006 ;
- le bilan d'étape ne reprend pas les propositions et demandes des associations. Que la Ville assume et mette noir sur blanc tout ce qui a été pour l'instant refusé aux associations : le maintien du jardin Lalanne, le maintien d'une place devant le transept de l'église, des circulations nord-sud plus nombreuses, des fontaines dans tout le jardin, la végétalisation du jardin jusqu'au pied du futur bâtiment, la discussion sur les usages du jardin et sur le rapport entre le centre commercial et le jardin... ;
- le bilan d'étape ne tire pas les conséquences du choix du projet Canopée pour le futur bâtiment du Forum. Pourtant ce choix oblige à réviser profondément le tracé du jardin pour qu'il y ait une cohérence entre les deux projets tant du point de vue des liaisons que des fonctionnalités. En particulier, il apparaît maintenant indispensable de végétaliser la lisière entre les deux, puisque le jardin est censé descendre sous la Canopée ; ceci est contradictoire avec le fait de créer une place au pied du futur bâtiment et milite donc pour le maintien de la place René Cassin sur son site actuel ;
- le bilan d'étape liste les éléments de principe retenus par la Ville mais sans expliciter en quoi le projet SEURA répond à ces éléments et au parti urbain voté par le Conseil de Paris en 2005. Probablement parce que sur plusieurs points le projet de la SEURA va paradoxalement à l'encontre de ces principes :
 - le jardin devait être de plain-pied avec les rues environnantes, or la SEURA crée des « plinthes » d'1,50 m de haut sur toute la bordure Coquillière et notamment le long de l'église Saint-Eustache ;
 - le jardin devait être un espace de liaison favorisant la continuité des tracés urbains et respectant les *desire lines* (c'est-à-dire les cheminements naturels) entre les rues au nord et au sud, or la SEURA a dessiné un jardin intraversable dans le sens nord-sud sauf sur l'axe rectiligne Montorgueil-Pont-Neuf ;

- depuis l'an dernier, la SEURA essaie d'imposer que l'entrée principale du Forum se fasse désormais du côté du jardin, d'où sa volonté de créer un grand parvis minéralisé de 50 mètres de large. Nous ne pouvons pas accepter cet asservissement du jardin au centre commercial ;
 - le projet initial de la SEURA, celui qui a été approuvé par le Conseil de Paris, prévoyait le maintien sur son site actuel du jardin d'aventure Lalanne, or dès qu'elle a été choisie, l'équipe SEURA s'est employée à obtenir de la Ville que le jardin Lalanne soit supprimé, en invoquant divers prétextes fallacieux. Le bilan d'étape note que le principe d'un jardin d'aventure végétalisé, clos, surveillé par des éco-éducateurs et gratuit est désormais acquis. Mais il ne tient aucun compte d'un élément nouveau, le fait que le jardin d'aventure existant est en train d'être remis aux normes de sécurité et a déjà partiellement réouvert. Pourquoi le raser et le reconstruire, alors qu'il constitue un élément important du patrimoine culturel et émotionnel local et parisien, que sa végétation est en très bon état comparée à d'autres endroits du jardin, et qu'il pourrait parfaitement s'intégrer au projet Canopée une fois la remise aux normes terminée ?
- Au total, ce bilan occulte le fait que la concertation menée sur le jardin a été un triple échec :
- parce que le projet de jardin proposé n'a fait l'objet d'aucun consensus, sinon contre lui ;
 - parce que le calendrier initial prévoyait que le jardin serait réalisé avant les élections municipales de 2008 et qu'il est évident maintenant que ce ne sera heureusement pas le cas, ce qui démontre qu'il est illusoire de vouloir imposer un projet par la force sans tenir compte des souhaits et des suggestions exprimés à de multiples reprises par les usagers ;
 - parce que cet échec confirme l'absurdité du calendrier de la concertation sur le jardin, qui était censée arrêter le dessin du jardin avant que la forme du bâtiment soit connue.

A l'issue du débat du 18/09/07, Jean-Pierre Caffet, adjoint à l'urbanisme, a admis que le rapport entre le jardin et la Canopée posait de nombreuses questions qui méritaient une concertation approfondie, et a affirmé que le dessin proposé par la SEURA pourrait être remis en cause.

Nous souhaitons que ces propos soient intégrés à la version finale du bilan d'étape, et que le présent texte et les réactions éventuelles d'autres associations y soient annexés.